

# RAVIR

regroupement des artistes vivant en ruralité

172, rue Miquelon Saint-Camille, QC J0A 1G0 Canada  
Téléphone: (819) 828-1210 Courriel: [info@ravir.ca](mailto:info@ravir.ca) Site web : <http://www.ravir.ca>

## Avantage à devenir membres-artistes de RAVIR

Les avantages à devenir membres artistes de RAVIR sont les suivants:

- Les artistes, professionnels ou semi professionnels de toutes disciplines bénéficient de cinq pages sur le site de RAVIR pour présenter leur travail.

À ce jour, RAVIR regroupe des artistes en art social, arts visuels, métiers d'arts, arts de la scène et lettres, résidant dans cinq régions du Québec : l'Estrie, la Montérégie, le Centre du Québec, la Capitale Nationale et le Saguenay-Lac-St-Jean.

- Les artistes membres de RAVIR ont la possibilité de présenter leur travail au CSSS des Sources à Asbestos, dans le cadre d'un partenariat entre RAVIR et le CSSS des Sources.

- Les artistes de RAVIR ont la possibilité de participer à toutes les activités organisées par RAVIR.

À partir de 2014, RAVIR a le projet d'organiser une activité annuelle multidisciplinaire sous forme de «cabaret-théâtre-performance» regroupant toutes les disciplines artistiques.

Nous avons pour but que cette activité, qui contribuera aussi au financement de notre organisme, devienne incontournable et aura lieu dans différentes régions rurales du Québec.

- La notoriété de RAVIR est grandissante. Nous collaborons pour l'instant avec le Conseil de la culture de l'Estrie et avons pour projet de collaborer avec l'ensemble des Conseils de la culture régionaux.

Nous sommes également fiers d'annoncer par exemple, que nous avons été invité par le groupe de travail du *Ministère des affaires municipales, des régions et des territoires (MAMROT)* travaillant sur le renouvellement de la politique nationale de la ruralité à présenter RAVIR et ses activités, afin d'enrichir les connaissances et la réflexion de ce groupe de travail à propos de l'importance de l'art et de la culture en ruralité comme levier de développement.